

Les organismes invasifs: un défi pour nos vignobles



Patrik Kehrli

Agroscope

patrik.kehrli@agroscope.admin.ch

En 2014, la protection phytosanitaire des vignobles a été mise à rude épreuve. Des précipitations importantes et des températures particulièrement douces ont favorisé le développement des maladies fongiques et de certains ravageurs, comme la drosophile du cerisier et les drosophiles indigènes. L'action conjuguée de ces facteurs a conduit à un développement inhabituel de la pourriture acide et à des pertes de récolte parfois considérables. La drosophile du cerisier, nouvelle venue dans le paysage viticole, était-elle responsable de tous les maux? Comment faire face à de telles situations? Ces questions ont particulièrement préoccupé la recherche agronomique cette année.

L'apparition de nouveaux organismes exotiques invasifs, comme la drosophile du cerisier, constitue un phénomène inquiétant, lié à la globalisation des marchés et à l'intensification du transport des marchandises entre les continents. De surcroît, le réchauffement climatique favorise également l'établissement des organismes nuisibles en provenance du sud. Certes, la plupart de ces introductions involontaires sont généralement sans conséquence pour nos cultures mais, dans des conditions particulières, certains organismes parviennent parfois à s'établir, en causant des préjudices considérables à la nature et à la production agricole... ou pas: la coccinelle asiatique, par exemple, potentiellement nuisible en viticulture, se fait discrète dans nos vignes et n'a pas suscité d'inquiétudes à ce jour. Lorsque c'est justifié et réalisable, des mesures d'éradication ou de lutte obligatoire sont prises, comme dans le cas du capricorne asiatique ou du vecteur de la flavescence dorée. Toutefois, ces actions ne parviennent pas toujours à empêcher l'installation et la diffusion de toutes les espèces invasives.

Contre ces nouveaux organismes nuisibles, Agroscope établit à court terme, en collaboration avec la pratique et les services officiels, des stratégies de lutte pragmatiques, fondées sur les expériences acquises dans ses propres essais et à l'étranger. En parallèle, des études sont conduites pour définir la menace réelle que représente le nouvel organisme. A plus longue échéance, Agroscope affine des mesures de lutte et développe des approches durables pour la protection de nos cultures. Les producteurs sont informés régulièrement des derniers développements en matière d'organismes nuisibles invasifs. Ainsi, dans le cas de la drosophile du cerisier, Agroscope a mis en ligne le site internet www.drosophilasuzukii.agroscope.ch, publié plusieurs fiches techniques, communiqués de presse, articles, etc. et informé les services officiels et les praticiens à de nombreuses occasions.

Enfin, les stratégies de lutte recommandées et les dernières connaissances sont continuellement mises à jour et intégrées dans les guides phytosanitaires. Ce Guide Viti 2015–2016 contient ainsi les dernières recommandations de lutte, dresse un bilan de la situation engendrée par la drosophile du cerisier dans le vignoble suisse en 2014 et reste donc un des meilleurs moyens pour s'informer rapidement des défis viticoles actuels et futurs.